

# Effectifs d'étudiants scolarisés dans des formations du supérieur dans des établissements du second degré (BPBAC)

**RESPONSABLE DU TRAITEMENT** : la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

## **OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES**

### **Finalités**

Le traitement a pour objet de :

- produire un fichier à finalité statistique sur les étudiants inscrits, à chaque rentrée scolaire, dans une formation de l'enseignement supérieur proposée par des établissements du second degré.

### **Base légale**

[Article 6 \(1\)](#) du règlement général sur la protection des données (RGPD)  
Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le SIES (articles 4, 5 et 5 bis du [règlement 223/2009 relatif aux statistiques européennes](#)), [article 1](#) de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ; [article 72 de l'arrêté du 17 février 2014](#) fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche qui vient préciser les missions dont le SIES est investi au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)

## **DONNEES TRAITÉES**

### **Catégories de données traitées**

- Données relatives à l'identité de l'élève : INE, sexe, date de naissance
- Données relatives à l'établissement : identifiant de l'établissement (numéro UAI), sigle de l'établissement, dénomination de l'établissement, secteur de l'établissement, contrat de l'établissement, type d'établissement (collège, lycée, LP ...)
- Données relatives au statut de l'élève : scolaire ou apprenti ;
- Coordonnées : commune d'implantation

### **Source des données**

Le fichier statistique BPBAC est construit à partir d'une extraction des bases Sysca-Scolarité pour les formations du supérieur proposées par les lycées publics et privés sous contrat et les données de l'enquête statistique Scolege pour les lycées privés hors contrat, pour lesquels des enrichissements et redressements sont effectués par le SIES pour les besoins statistiques.

### **Personnes concernées**

Etudiants inscrits dans une formation du supérieur proposés par des lycées.

## DESTINATAIRES DES DONNEES

### Catégories de destinataires

- Services statistiques ministériels
- Agents habilités des Services statistiques académiques
- Chercheurs

### DUREE DE CONSERVATION

30 ans

### DROITS DES PERSONNES SUR LES DONNEES LES CONCERNANT

Les personnes concernées peuvent exercer les droits prévus à [l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles peuvent accéder et obtenir copie des données les concernant ou les faire rectifier. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

#### Exercer ses droits

Pour toute autre information ou exercice de vos droits sur les traitements de données personnelles mis en œuvre par le SIES, vous pouvez contacter (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) le SIES [sies.diffusion@enseignementsup-recherche.gouv.fr](mailto:sies.diffusion@enseignementsup-recherche.gouv.fr).

*NOTA : le droit à l'effacement ne s'applique pas aux traitements d'intérêt public, ainsi que le droit d'opposition pour les traitements à finalité statistique d'intérêt public (articles 17-3-b et 21-6 du [règlement général sur la protection des données](#)).*

#### Réclamation auprès de la Cnil

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature. »